

## RAPPORT MORAL 2021

### Les relations avec les familles

Notre lien avec les familles se fait par le biais des appels téléphoniques, des points d'écoute et d'information, de nos activités et de notre présence lors des divers forums.

La pandémie a généré une rupture dans le lien, que nous avons tenté de compenser :

- en transmettant des informations hebdomadaires par mail et en publiant, régulièrement, sur le site internet et Facebook,
- en organisant des rendez-vous par téléphone et en visioconférence,
- en programmant les activités capables d'être suivies en visioconférence.

En 2021, nous avons continué à maintenir l'écoute et le soutien, nous sommes restés au plus près des familles, grâce à notre psychologue Christine Barrera qui a multiplié des entretiens de soutien en visioconférence et par téléphone, ainsi que certains bénévoles.

### Les relations avec l'Union

Comme tous les ans, l'Union nous a accordé des aides :

- financières pour nos actions en fonction du nombre annuel d'adhérents à jour de cotisation.
- administratives et comptables, en effet deux logiciels en ligne nous ont été proposés pour la gestion des adhésions et pour la comptabilité (mise en place en 2022)
- pour la communication avec de la documentation générale sur la maladie d'Alzheimer destinée aux familles et au public.
- pour l'organisation de la journée mondiale en nous fournissant du matériel.

### Les relations avec les institutions

Nos relations avec les professionnels de la santé se sont développées, aussi bien, par téléphone que par mail. Principalement pour des demandes d'informations sur nos activités, avec un partage de nos documents.

### Les relations avec les bénévoles

Pour une bonne interaction et une bonne dynamique, l'association respecte la vie privée et le temps possible accordés par les personnes bénévoles.

La pandémie a affecté beaucoup de monde, les familles comme les bénévoles. Nous espérons retrouver une motivation intacte à la fin de cette période.

Approbation du rapport moral : la résolution n°1 est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Fait à Toulon, le 9 avril 2022.

Mme Arlette Marrone,  
Présidente.

Mme Anne Marie Mompou,  
Trésorière.

Mme Hélène Valentin,  
Secrétaire.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

### Notre historique

France Alzheimer Var est une association de familles, régie sous la loi 1901. Elle est affiliée à l'Union Nationale des Associations France Alzheimer, seule association reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

L'association France Alzheimer Var a été créée en 1988 à Saint Raphaël.

Rapidement, l'association organise des points d'écoute et d'information afin de recevoir les familles pour les aider, les orienter, les informer et les soutenir. L'association a évolué en proposant des activités aux malades, aux aidants et aux couples aidants/aidés. Le siège de l'association France Alzheimer Var s'est installé à Toulon en 2000. Depuis 2006, Arlette MARRONE est la présidente de l'association.

Petit à petit l'association s'agrandit et se développe dans le Var en mettant en place des activités dans plusieurs villes du département.

Suite à la pandémie, l'association a développé les rendez-vous en visioconférence. Ce moyen nous a permis de contacter des familles qui ne se seraient pas déplacées.

### Nos missions principales

- Ecouter, aider, accompagner et soutenir les personnes malades et leurs familles et proposer des activités adaptées.
- Aider les aidants à comprendre la maladie et les réactions de leur proche
- Former les bénévoles
- Sensibiliser l'opinion et les professionnels de la santé sur l'importance humaine et sociale de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- Encourager la recherche sur les causes et le traitement de ces maladies.
- Savoir s'adapter aux nouvelles technologies de la part des salariées et des bénévoles.

### Nos adhérents

Le nombre d'adhésion se stabilise : 230 adhésions au lieu de 232.

Il a été décidé que les reçus fiscaux de l'année seraient postés en janvier 2022 avec l'appel à cotisation pour essayer d'améliorer le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation.

### Notre vie associative avec le coronavirus

Les membres du conseil d'administration se sont réunis 5 fois en visioconférence.

Les bénévoles ont participé à 1 réunion en visioconférence.

La journée du bénévolat a été annulée par mesure sanitaire.

### Notre participation à la vie de l'Union

Cette année, l'Union a souhaité organiser une réunion au niveau de la Région PACA, étaient présentes Mmes Arlette Marrone et Anne Marie Mompou. Et a développé les formations et les réunions pour les personnes bénévoles en visioconférence.

### Nos moyens humains

- Le conseil d'administration est composé de 8 administrateurs, la Présidente, la Secrétaire Générale et la Trésorière constituent le Bureau. Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le 9<sup>ème</sup> administrateur Mme Jacqmin a démissionné.
- 2 salariées : une psychologue à mi-temps, une secrétaire à 3/4 temps, régulièrement en télétravail dans le respect des consignes gouvernementales.
- 6 intervenantes extérieures rémunérées : 2 sophrologues, 1 réflexologue plantaire et 2 psychologues. Certaines ont pu exercer en visioconférence.

### Et nos bénévoles

- 1 intervenante extérieure bénévole : Ipek Quevaine pour des séances de yoga assis
- 30 bénévoles qui s'impliquent selon leurs disponibilités et les besoins de l'association. Peu de formations ont pu être organisées, cependant 3 bénévoles ont suivi les formations en visioconférence et 1 bénévole au siège de l'Union France Alzheimer.

### Nos actions de communication

- Les réseaux sociaux -Facebook et le site internet- restent des moyens de communication très utilisés. L'actualité de l'association est beaucoup plus suivie, en effet des professionnels et des associations France Alzheimer d'autres départements viennent visiter régulièrement notre site
- Les supports de communication : affiches, plaquettes sont réalisées et réactualisées dans nos locaux
- Le bulletin « La voie du cœur » n'a pas été publié de l'année, faute de moyens humains pour l'écriture d'articles
- N'ont pas eu lieu, à cause de la pandémie :
  - Le spectacle Magic All'Night 5
  - La quête à la sortie de l'Opéra de Toulon, après un concert de La Musique des Equipages de la Flotte de Toulon
- La vente aux enchères de bons vins réalisée par Rotary Club de Saint-Cyr sur Mer / Vallée de Saint Côme

### Nos actions de soutien auprès des familles

- Actions d'accueil et d'écoute des familles

Forte augmentation des appels et des rendez-vous dans les divers points d'écoute et d'informations. Nous avons 24 points d'écoute et d'information sur différentes communes du Var.

<i>Actions 2021</i>	<i>Nombre de familles concernées</i>
Rendez-vous au point d'écoute et d'information de Toulon	94
Rendez-vous dans les autres points d'écoute et d'information	52
Rendez-vous en visioconférence ou par téléphone	40
Rendez-vous à domicile	2
Contacts par mails	31
Appels reçus au siège	749
Suivi des familles par téléphone	240

• Actions d'aides à la personne

Il est important de noter que certaines activités ont commencé en septembre.  
L'atelier et le café mémoire qui se passaient à Barjols, ont lieu désormais à Fréjus.

- Les ateliers mémoire hebdomadaires pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Ville	Nombre de séances / an	Nombre de bénéficiaires différents
Fréjus	12	7
Hyères	29	4
La Londe	33	6
Six Fours	17	4
Toulon Groupe 1	39	2
Toulon Groupe 2	39	2

- « Les Petites Mains d'Aloïse » à Toulon ont repris le 25 octobre et sont animées par Arlette Marrone. Elles sont à l'attention des aidants et des personnes en stade débutant de la maladie pour réaliser des travaux manuels dans la bonne humeur. 8 séances se sont déroulées cette année.

- La halte relais mensuelle de Toulon permet à des aidants de bénéficier de séances individuelles de réflexologie plantaire pendant que l'aidé participe à des activités cognitives. Commencée en septembre, il y a eu 3 séances pour 6 couples bénéficiaires différents.

- Les ateliers de relaxation : séances de sophrologie pour les aidants.

Ville	Nombre de séances en présentiel / an	Nombre de séances en visio / an	Nombre de bénéficiaires différents
Toulon 2 fois par mois	0	20	6
Six-Fours 1 fois par mois	7	0	8
Hyères 2 fois par mois	10	10	10

- Le Yoga assis est proposé en visioconférence deux fois par mois : 7 séances pour 3 bénéficiaires différents.

- Les groupes de parole mensuels.

Ville	Nombre de séances en présentiel / an	Nombre de séances en visio / an	Nombre de bénéficiaires différents
Toulon	0	10	7
Brignoles	0	9	9

- Les entretiens individuels réalisés par téléphone, en présentiel ou en visioconférence, ont permis d'aider 33 bénéficiaires différents pour 83 heures d'entretiens.

- 6 formations des aidants familiaux pour 34 bénéficiaires différents.

Ville	Nombre de formations
Toulon	2
Hyères	2
Fréjus	1
En visioconférence	1

- Les restos mémoire mensuels

Ville	Nombre de séances	Nombre de bénéficiaires différents
Toulon	10	23
Fréjus	4	10

- Le café des aidants de Carqueiranne, a repris en octobre et a accueilli quelques bénéficiaires différents.

- Les balades sophrologiques mensuelles. Proposées au Domaine de la Castille à La Crau et au Jardin de la Méditerranée à Six-Fours ; elles sont au nombre de 20 pour 21 bénéficiaires différents.

- La chorale « Le Cœur d'Aloïs » hebdomadaire à Toulon, a repris en septembre. Elle accueille des personnes malades et des aidants. Il y a eu 9 répétitions pour 11 bénéficiaires différents.

- Activité phare de l'été : « Les pieds dans l'eau » ont lieu tous les vendredis matin du mois de juillet, et le dernier vendredi du mois d'août avec un pique-nique. Elles accueillent les couples aidants/aidés et les aidants seuls. Nous avons accueilli sur 6 matinées : 36 bénéficiaires différents. Cette année, une sophrologue est intervenue 4 fois.

- 1 week-end Répit a été organisé pour 5 couples bénéficiaires.

- Les actions de convivialité

- La fête de la Chandeleur a été annulée
- Le pique-nique a regroupé 30 bénéficiaires différents
- La fête de Noël a été annulée et l'association a offert 14 paniers gourmands aux familles inscrites.

### Nos actions d'information

- Tenues de stands lors des Forums dans les villes de Brignoles, La Crau, La Farlède, Hyères (2), La Seyne, La Garde, Solliès-Toucas, Le Luc, Carqueiranne, Le Beausset, Le Val, Garéoult et Toulon (3)

- La Journée Mondiale Alzheimer s'est tenue
  - en partenariat avec les CCAS à Hyères et à Toulon
  - dans des EHPAD à Sainte-Maxime et à Solliès-Pont

### Nos actions de représentation

Arlette Marrone	CDCA Conseil départemental	Suppléante	
Marie-Danielle Maria	CDCA Conseil départemental	Titulaire	
Marie-Danielle Maria	Hôpital de Pierrefeu	Représentant des usagers	1 commission
Anne Marie Mompou	CIAS Vallée du Gapeau	Administratrice	
Anne Marie Mompou	CCAS La Farlède	Administratrice	
Anne Sauve	Hôpital de Brignoles	Représentant des usagers	2 commissions
Anne Sauve	Hôpital du Luc	Représentant des usagers	4 commissions
Anne Sauve	CCAS Brignoles	Administratrice	
Anne Sauve	CIAS Comté de Provence	Administratrice	

### Nos autres liens (avec les professionnels et les étudiants futurs professionnels de la santé)

Nous avons reçu et géré 208 contacts et 37 rendez-vous avec des professionnels de la santé.

Au cours de l'année nous échangeons régulièrement par mail avec les CCAS, les Mairies, les EHPAD, les Accueils de jour, les Associations d'aide à domicile, les Assistantes sociales, les MAIA et les PTA du Var, les ESA, les SSIAD....

Avec la charte Ville Aidante Alzheimer, nous avons été amenées à rencontrer des élus et 5 chartes ont été signées avec les communes de Carcès, Cotignac, Brignoles, Montauroux et Hyères.

Nous avons animé deux interventions auprès :

- des stagiaires BPJEPS Animation sociale de la F.O.L. 83 de Toulon
- des bénévoles de la halte répit « Le Jardin d'Eole » de Hyères

Approbation du rapport d'activités : la résolution n°2 est adoptée à l'unanimité.

Pour : 86 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Fait à Toulon, le 9 avril 2022.

Mme Arlette Marrone,  
Présidente.

Mme Anne Marie Mompou,  
Trésorière.

Mme Hélène Valentin,  
Secrétaire.

## RAPPORT FINANCIER 2021

Les comptes sont supervisés par notre expert-comptable et le Commissaire aux Comptes de l'Union France Alzheimer. En tant que Trésorière, je vous présente les comptes annuels. Le détail des comptes est à votre disposition.

### A-Bilan

	2021	2020
BILAN	141 736 €	136 055 €

### Les disponibilités de l'association

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
DISPONIBILITES	109 892	121 765
51200000 LA BANQUE POSTALE	31 802	43 957
51270000 LIVRET LA BANQUE POSTALE	78 087	77 698
53100000 CAISSE	4	111



**B-Compte de résultat**

**Classe 7 - les produits**

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
<b>PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES</b>	<b>3 015</b>	<b>1 365</b>
70611000 PART FAMILLES ATELIERS WE	2 595	1 335
70840000 PRODUITS DIVERS THEATRE VIDE G	78	
70880000 VENTES LIVRES DVD	30	30
70885000 INTERVENTIONS EXT SAL AUX PROF	312	
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>31 400</b>	<b>26 750</b>
74100100 SUBV CONSEIL DEPT 83	14 000	14 000
74100200 SUBV ASSEMBLEE NATIONALE	1 800	1 800
74104500 SUBVENTIONS COMMUNES	11 100	8 950
74105000 SUBVENTIONS EXTERIEURES	2 500	2 000
74106000 SUBVENTION CPAM	2 000	
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES</b>		<b>1 173</b>
79110000 TRANSFERT DE CHARGES		1 173
<b>COLLECTES</b>	<b>10 147</b>	<b>10 932</b>
75410000 COLLECTES DONS PARTICULIERS	10 147	8 832
75411000 COLLECTES DONS ORGANISMES		2 100
<b>COTISATIONS</b>	<b>6 702</b>	<b>6 596</b>
75610000 COTISATIONS PART FAV	4 862	4 740
75620000 COTISATIONS PART FA	1 840	1 856
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>54 036</b>	<b>43 653</b>
75800000 PRODUITS GESTION COURANTE	21	1
75820000 AIDES AU DEVELOPPEMENT UNION	44 836	36 576
75830000 FORMATION AIDANTS UNION	9 180	7 076
<b>AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>388</b>	<b>403</b>
76000000 PRODUITS FINANCIERS	388	403
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>1 049</b>	<b>9 363</b>
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 500
77200000 PRODUITS EX ANTERIEURS	1 049	7 863

L'année 2021 a encore été impactée par le covid et nous n'avons pas pu faire toutes les actions que nous aurions aimé, cependant on peut constater de meilleures recettes que l'année précédente. En effet les ateliers mémoire ont pu reprendre en cours d'année et comme ils sont payants cela a généré une augmentation du compte 706100\_Participation des familles

En ce qui concerne les subventions :

- on note que les aides du Conseil Départemental et de l'Assemblée Nationale ne varient pas
- l'aide des communes a augmenté
- la CPAM du Var nous a accordé une subvention suite à un appel à projet sur les aides aux aidants

Nos donateurs ont été généreux.

Les adhésions sont sensiblement les mêmes.



Classe 6 - les charges

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>49 984</b>	<b>39 621</b>
60610000 EAU ELECTRICITE	647	1 127
60630000 PETIT MATERIEL FOURNITURES ENT	950	1 015
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	275	208
60680000 FRAIS ATELIERS	2 435	2 124
61320000 LOYER LOCAL RUE HENRI POINCARÉ	8 559	8 371
61350100 CM-CIC LOCATION COPIEUR + INFO	9 278	6 938
61400000 CHARGES LOCATIVES	1 959	1 623
61500000 ENTRETIEN MAINTENANCE	212	240
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	1 448	1 115
61610000 ASSURANCES	609	598
61850000 FRAIS SEJOURS WEEK END	2 968	
62260200 CABINET NICOLAS	2 830	2 750
62269100 KOHSER CHARLOTTE	2 400	
62269200 BERENGUIER FRANCOISE	3 010	770
62269300 CEAS PFR	1 416	1 937
62269600 LÉBOUC BÉNÉDICTE	1 820	630
62269700 VASSEUR KATIA	1 470	210
62269800 CHOYER ÉLODIE		420
62269900 FOREST	300	
62331000 FRAIS DE SALON & EXPOSITIONS		1 093
62400000 FRAIS TRANSPORTS SUR ACHATS		45
62510000 FRAIS DE DÉPLACEMENT	5 265	5 735
62510100 DÉPLACEMENT PARIS		359
62570000 FRAIS DE RÉCEPTION	230	169
62610000 FRAIS POSTAUX	678	897
62620000 TELEPHONE-FAX-INTERNET	1 009	995
62700000 FRAIS BANCAIRES	181	217
62810000 COTISATIONS	35	35
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>593</b>	<b>217</b>
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	593	217
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>	<b>39 116</b>	<b>38 942</b>
64100000 RÉMUNÉRATIONS	38 249	39 403
64120000 CONGÉS À PAYER	133	460
64140000 INDEMNITÉS - AVANTAGES DIVERS	1 000	
<b>CHARGES SOCIALES</b>	<b>9 421</b>	<b>9 840</b>
64510000 URSSAF	6 722	7 348
64555000 AG2R PRÉVOYANCE	968	887
64556000 AG2R RETRAITE	1 543	1 633
64582000 CS S/CONGÉS À PAYER	47	263
64750000 Médecine du travail, pharmacie	235	235
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>669</b>	<b>794</b>
68112000 AMORT IMMO CORPORELLES	669	794
<b>AUTRES CHARGES</b>	<b>2 073</b>	<b>2 137</b>
65800000 Chge diverse gestion courante	233	281
65860000 REVERSEMENT COTISATIONS A FA	1 840	1 856

Les charges courantes : locations diverses, loyers, rémunérations de nos salariées... n'ont pas baissé. On note une nette diminution de notre facture Veolia, l'année dernière nous avons eu une fuite d'eau, nous sommes revenus à une consommation normale.

A l'inverse la location du photocopieur est plus importante mais il y a une facture de 2020 qui est arrivée en 2021.

Les activités ont partiellement repris avec nos intervenants extérieurs : on peut voir que c'est variable selon l'activité proposée.

On remarque que nous n'avons :

- aucun frais de salons car nous avons le matériel nécessaire (nappes achetées en 2020)
- et pas de déplacements à Paris : les réunions se sont faites en majorité en visioconférence et notre Présidente a donné pouvoir pour les Assemblées Générales de l'Union

	2021	2020
Charges	101 856 €	91 551 €
Produits	106 738 €	100 234 €
Résultat excédentaire comptable	<b>4 882 €</b>	<b>8 683 €</b>

#### Classe 8 - le bénévolat

	2021	2020
Contributions volontaires	21 844 €	26 498 €

On remarque, que cette année encore, le temps de bénévolat a diminué ; c'est dû au fait que nos actions ont été moindres mais malgré tout, nous manquons de bénévoles et surtout de bénévoles actifs.

Nos bénévoles actifs s'essouffent ; c'est un appel !

Approbation du rapport financier : la résolution n°3 est adoptée à l'unanimité.  
Pour : 86 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Approbation de l'affectation du résultat excédentaire en report à nouveau :  
la résolution n°4 est adoptée à l'unanimité.  
Pour : 86 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix

Fait à Toulon, le 9 avril 2022.

Mme Arlette Marrone,  
Présidente.

Mme Anne Marie Mompo,  
Trésorière.

Mme Hélène Valentin,  
Secrétaire.

## CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 a précisé les modalités de mise en œuvre du contrat d'engagement républicain tel que prévu à l'article 12 de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République.

En application de ces dispositions, toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention publique doit désormais s'engager à souscrire au contrat d'engagement républicain.

Ce contrat d'engagement républicain fait notamment obligations à l'association :

- 1° De respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution ;
- 2° De ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République ;
- 3° De s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Cette disposition s'impose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle est applicable à toute nouvelle demande de subvention et ce tant pour les aides financières octroyées que pour les aides en nature (mise à disposition de biens ou de locaux notamment).

### Engagement 1 : Liberté de conscience.

- Respecter la liberté de conscience des membres et des tiers
- S'abstenir de prosélytisme abusif

### Engagement 2 : Liberté d'associations des membres

- Assurer la liberté des membres de se retirer de l'association
- Assurer le droit de ne pas en être arbitrairement exclu

### Engagement 3 : Egalité et non-discrimination

- Egalité devant la loi
- Egalité femmes-hommes au sein de l'association et prévention de toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste
- Absence de toute différence de traitement injustifiée

### Engagement 4 : Fraternité et prévention de la haine et de la violence

- Ne pas cautionner ou provoquer à la haine ou à la violence
- Rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme

### Engagement 5 : Respect de la dignité de la personne humaine

- Ne pas entreprendre, ni soutenir ou cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la dignité de la personne humaine
- Ne pas exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique, notamment des personnes en situation de handicap
- Protéger la santé et l'intégrité physique et morale des membres et bénéficiaires des services de l'association, notamment des mineurs

### Engagement 6 : Respect de la légalité et de l'ordre public

- Ne pas causer de trouble à l'ordre public
- Ne pas revendiquer sa propre soustraction aux lois de la République pour un quelconque motif
- Ne pas recourir aux actions violentes

### Engagement 7 : Respect des symboles fondamentaux de la République

- Respecter l'emblème national, l'hymne national et la devise de la République

---

Nous remercions tous nos adhérents et donateurs, l'Assemblée Nationale, le Conseil Départemental, la CPAM de Toulon, l'association Les Gueules Cassées et les communes du Var qui nous ont subventionnés.

Nous remercions les villes qui se sont engagées auprès de notre association  
en signant « La Charte Ville Aidante »

Nous remercions également le cabinet Nicolas et Associés et l'Union France Alzheimer pour leurs conseils et leur disponibilité.

Nous ne pouvons pas finir cette liste, sans souligner le travail et l'accompagnement des bénévoles, des intervenants et des salariées.

---

## LES PROJETS A VENIR DE L'ASSOCIATION 2022/2023

- 1) Maintenir le lien avec les familles pour pouvoir écouter, accompagner, aider et soutenir les personnes malades et leurs proches.
- 2) Garder la programmation des activités et proposer, aussi bien en visioconférence qu'en présentiel, les séances de sophrologie et de yoga assis, les groupes de parole et les formations des aidants familiaux.
- 3) Mettre en place un programme d'appels de suivis des familles.
- 4) Essayer de maintenir l'organisation d'un ou deux wek-ends répit pour les familles.
- 5) Participer à des événements sur la thématique de la maladie d'Alzheimer avec différents partenaires varois.
- 6) Organiser en septembre pour la semaine autour de la Journée Mondiale Alzheimer :
  - un bal populaire
  - une quête.
- 7) Organiser un repas « Le Sans Fourchette » en partenariat avec « Mémoire et Santé »
- 8) Proposer des événements pour la semaine de la dénutrition en novembre.
- 9) Maintenir le lien avec toutes les structures qui nous apportent une aide financière comme le projet tuteuré de l'IUT de Toulon/La Garde, le concert de la musique des Equipages de la Flotte, le Lions Club et le Rotary Club...
- 10) Préserver et entretenir le lien avec les différentes structures sociales, administratives, juridiques et humaines dans un constant échange d'informations pour le bien des familles.